

Master 2 Droit des collectivités territoriales

La formation propose le ou les parcours suivants ::

- > Parcours Administration et collectivités territoriales
- > Parcours Droit de la montagne
- > Parcours Gouvernance territoriale

Présentation

Le master 2 mention « Droit des collectivités territoriales » est un diplôme national de niveau Bac+5 délivré à la suite d'une formation de un an proposée à Grenoble, en formation initiale et continue.

Cette mention est déclinée en deux parcours distincts présentés ci-dessus.

Admission

Le recrutement s'effectue sur dossier et / ou entretien de sélection devant un jury.

Les critères de sélection dépendent du parcours choisi.

Public formation continue :

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Infos pratiques :

- > **Composante** : Faculté de Droit
- > **Niveau** : Bac +5
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Chambéry - Domaine universitaire